

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 10 DECEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice	29
- présents	22
- votant par procuration	0
- absents	7
- total des votants	22

xxx

Compte rendu de la séance affiché le 14 décembre 2020.

xxx

L'an deux mille vingt, le jeudi dix décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le 1^{er} décembre, s'est assemblé en session ordinaire dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Afin d'assurer la tenue de la réunion du Conseil Municipal dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, celle-ci s'est déroulée sans que le public ne soit autorisé à y assister. Le caractère public de la réunion a toutefois été assuré puisque les débats étaient accessibles au public, en direct, via le compte Facebook de la commune.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Yves GIMAY, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMAÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Virginie RUFFIN-MICHEL, Adjointes,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Evelyne BAILLEUL, Mme Nathalie CASTEL, M. Sébastien MORO, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Tarek HAMMAN, M. Damien AUBÉ, M. Fabrice LEPAREUX, M. Omar BELGHACHEM, M. Johan GONZALEZ, Mme Marianne DUHAMEL, Conseillers Municipaux.

Absents :

M. Philippe LEROUX, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, Mme Laurence HARDY, M. Jean-Yves GOGNET, Conseillers Municipaux.

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Evelyne BAILLEUL est nommée secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n°: D.110/12.20

Objet : Personnel municipal – Budget Ville
Tableau des effectifs 2020 – Modifications

Délibération n°: D.110/12.20

**Objet : Personnel municipal – Budget Ville
Tableau des effectifs 2020 – Modifications**

Madame le Maire indique que l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 précise que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Le tableau des effectifs du personnel municipal 2020 doit être modifié, par délibération du Conseil Municipal, afin de prendre en considération des promotions internes, réussites à concours, augmentations de temps de travail, créations de postes nécessaires au bon fonctionnement des services de la collectivité.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 34,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-29, L2313-1 et R2313-3,

Considérant qu'il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs du personnel municipal 2020,

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 27 novembre 2020,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de modifier le tableau des effectifs du personnel municipal 2020 comme suit :

Dans le cadre d'une promotion interne

Filière animation

Grades	A supprimer		A créer		Soit le nombre de postes pour les grades concernés inscrits au tableau des effectifs après modification
	Nombre de postes	Nombre d'ETP	Nombre de postes	Nombre d'ETP	Nombre d'ETP
Adjoint territorial d'animation principal 1 ^{ère} classe	-1	-1			0
Animateur			+1	+1	1,80

Délibération n°: D.110/12.20

**Objet : Personnel municipal – Budget Ville
Tableau des effectifs 2020 – Modifications**

Dans le cadre d'une réussite à un concours

Filière médico-sociale

Grades	A supprimer		A créer		Soit le nombre de postes pour les grades concernés inscrits au tableau des effectifs après modification
	Nombre de postes	Nombre d'ETP	Nombre de postes	Nombre d'ETP	Nombre d'ETP
Auxiliaire de puériculture principal 1 ^{ère} classe	-1	-1			2,40
Educateur territorial de jeunes enfants			+1	+1	1

Dans le cadre des augmentations du temps de travail

Filière technique

Grades	A supprimer		A créer		Soit le nombre de postes pour les grades concernés inscrits au tableau des effectifs après modification
	Nombre de postes	Nombre d'ETP	Nombre de postes	Nombre d'ETP	Nombre d'ETP
Adjoint Technique	-1	-0,71	+1	+0,85	57,62
Adjoint Technique	-1	-0,71	+1	+1	

Délibération n°: D.110/12.20

**Objet : Personnel municipal – Budget Ville
Tableau des effectifs 2020 – Modifications**

Dans le cadre de création de poste suite à un recrutement

Filière technique

	A créer		Soit le nombre de postes pour les grades concernés inscrits au tableau des effectifs après modification
Grades	Nombre de postes	Nombre d'ETP	Nombre d'ETP
Ingénieur Principal	+1	+1	1

Création de poste

Filière administrative - Ville

	A créer		Soit le nombre de postes pour les grades concernés inscrits au tableau des effectifs après modification
Grades	Nombre de postes	Nombre d'ETP	Nombre d'ETP
Adjoint administratif	+1	+1	15,80
Adjoint administratif	+1	+1	
Adjoint administratif	+1	+1	

Délibération n°: D.110/12.20

**Objet : Personnel municipal – Budget Ville
Tableau des effectifs 2020 – Modifications**

Filière sociale

Grades	A créer		Soit le nombre de postes pour les grades concernés inscrits au tableau des effectifs après modification
	Nombre de postes	Nombre d'ETP	Nombre d'ETP
ATSEM - 2 ^{ème} classe	+1	+1	4,57

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Et ont les membres présents signé au registre après lecture.*

*Pour extrait certifié conforme,
le Maire de Lillebonne,*




